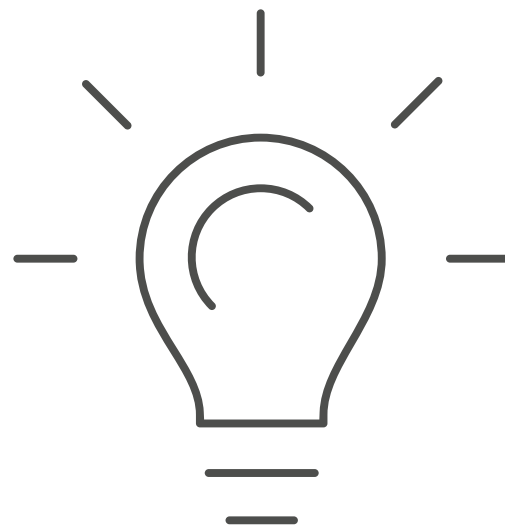


AVOIR LES IDÉES CLAIRES
FACE AUX IDÉES REÇUES



Illettrisme <

> *Troubles du langage
et des apprentissages*

L'illettrisme

1

COMBIEN DE PERSONNES SONT CONCERNÉES ?



2 500 000

En France 2 500 000 personnes sont en situation d'illettrisme.

Après avoir été scolarisées en France, ces personnes ne maîtrisent pas les compétences de base (lire, écrire, compter) pour être autonomes au quotidien.

Cela représente 7% de la population âgée de 18 à 65 ans.

(Source : IVQ INSEE-ANLCL, 2012)



DÉFINITION

On parle d'illettrisme...

pour un adulte qui après avoir été scolarisé, ne dispose pas des compétences de base (lire, écrire, compter) pour être autonome dans des situations simples de la vie quotidienne.

Il s'agit de réapprendre, de renouer avec les savoirs de base.

On parle d'analphabétisme...

pour un adulte qui n'a jamais été scolarisé.

On parle de Français Langue Etrangère (FLE)...

pour un nouvel arrivant dans notre pays et qui doit en apprendre la langue.

3

IDÉE REÇUE N°2

**L'ILLETTRISME, C'EST LE PROBLÈME
DES JEUNES ET DES EXCLUS.**

FAUX !

Plus de la moitié des personnes touchées ont plus de 45 ans
et les difficultés augmentent avec l'âge.

Plus de la moitié des personnes en situation d'illettrisme exercent un emploi, c'est pourquoi il faut agir aux côtés des entreprises, des partenaires sociaux, des acteurs de la formation professionnelle.

2

IDÉE REÇUE N°1

ON NE PEUT PAS SORTIR DE L'ILLETTRISME.

FAUX, on peut réapprendre à tout âge.

Jeunes, adultes, seniors, à tout âge, dans des situations différentes, on peut réapprendre.

Les acteurs qui proposent des solutions appropriées pour remettre en route les processus d'apprentissage, sont multiples sur les territoires. C'est une situation qu'il faut tenter de dépasser le plus tôt possible pour éviter que l'illettrisme ne prenne racine dès l'enfance : préparer l'entrée dans les premiers apprentissages, conforter et consolider les compétences de base tout au long de la scolarité obligatoire, mais aussi tout au long de la vie.

À RETENIR

Au quotidien, les situations relevant de l'illettrisme et de la dyslexie pour les adultes peuvent prêter à confusion ou mériter des éclaircissements.

3 choses à retenir :

- Toutes les personnes en situation d'illettrisme ne sont pas dyslexiques.
- Toutes les personnes dyslexiques ne sont pas en situation d'illettrisme.
- Il y a davantage de personnes dyslexiques parmi les personnes en situation d'illettrisme que dans la population générale.

La dyslexie

1

COMBIEN DE PERSONNES SONT CONCERNÉES ?

4 à 6 %

des enfants d'une classe d'âge
(Source : Rapport Jean-Charles Ringard, 2000)



3 à 4 garçons pour 1 fille.

La dyslexie est un trouble spécifique et durable de l'acquisition du langage oral et écrit.



2

IDÉE REÇUE N°1

LA DYSLEXIE EST UN HANDICAP.

VRAI, mais on peut le compenser.

La dyslexie ne dépend pas de l'intelligence des personnes, elle n'est pas la conséquence d'un défaut éducatif. Elle est d'origine neurobiologique, héréditaire dans 55 % des cas.

La dyslexie peut être d'intensité différente. On ne peut pas en « guérir », mais les troubles engendrés par la dyslexie **peuvent se compenser**. Le travail avec les orthophonistes permet de mener une vie normale et de s'adapter aux différentes exigences de la vie quotidienne.



DÉFINITION

La dyslexie entrave l'acquisition de la lecture - elle est rarement isolée. Elle peut s'accompagner de difficultés touchant l'orthographe (dysorthographe), la cognition mathématique (dyscalculie), le langage oral (retard simple, dysphasie), le développement moteur et/ou les fonctions visuo-spatiales.

3

IDÉE REÇUE N°2

LA DYSLEXIE TOUCHE
UNIQUEMENT LES ENFANTS.

FAUX!

La dyslexie ne peut être diagnostiquée qu'après 18 mois d'apprentissage de la lecture : en effet, l'enfant doit avoir commencé à acquérir les savoirs de base en lecture avant qu'un trouble spécifique de l'apprentissage ne puisse être détecté.

Malgré tout, il peut y avoir des signes d'alerte avant et il ne faut pas hésiter à effectuer un bilan orthophonique dès que des difficultés importantes dans l'acquisition de l'écrit* apparaissent.

La dyslexie ne disparaît pas à l'âge adulte et elle peut ne pas avoir été détectée dans l'enfance. La lecture est d'une grande lenteur, manque de fluidité et n'est pas automatisée chez les adultes concernés.

Source : A.N.A.E n°57, Delahaie, Tichet, Calvet, Billard, 2000.

* Le langage écrit recouvre à la fois la lecture (compréhension) et l'orthographe et l'écriture (expression-production).

L'illettrisme en France

1

PRÉVENIR L'ILLETTRISME

C'est une situation qu'il faut tenter de prévenir le plus possible car l'illettrisme prend souvent racine dès l'enfance, et même dès la petite enfance.

Il s'agit de préparer l'entrée dans les premiers apprentissages, de conforter et de consolider les compétences de base tout au long de la scolarité obligatoire.

Il s'agit aussi de favoriser tout ce qui familiarise les tout-petits avec le langage, avec l'écrit, préparer ainsi l'entrée dans les premiers apprentissages pour que cette première rencontre ait du sens pour les enfants et sans cesse consolider, conforter la lecture, l'écriture, le calcul, les compétences de base tout au long de la scolarité obligatoire.

En cas de problème
M^r DURAN à concube fume dans sa chambre
ont la raie un redit un fait d'el à par compte
d'omque se lui d'ie que c'est bait put possible
de verice au failer.

Production écrite d'un adulte - Gaël, 31 ans, CRIA du Loiret.

2

LES CAUSES DE L'ILLETTRISME

Elles sont multiples et souvent se combinent entre elles :

un parcours scolaire chaotique, des situations de rupture, de difficultés familiales, professionnelles, sociales, des situations de travail où le recours à l'écrit n'est pas nécessaire, un effritement des compétences de base lorsqu'elles ne sont pas utilisées et stimulées, des problèmes de santé...

La notion d'illettrisme, directement liée aux transformations sociétales et à ses exigences sociales, culturelles, politiques et économiques, évolue en permanence dans une société où les exigences augmentent.

3

LES CONSÉQUENCES DE L'ILLETTRISME

L'illettrisme est la source de difficultés à :

- communiquer, s'exprimer, échanger.
- utiliser des biens et des services, accéder aux soins, au logement...
- accéder à l'information, construire de nouvelles connaissances.
- accéder à l'emploi, faire face aux changements et progresser dans son entreprise... (6% des salariés sont en situation d'illettrisme et 10% sont des demandeurs d'emploi).

(Source : IVQ INSEE-ANLCI)

- participer à la vie sociale et culturelle.
- être autonome dans la vie de tous les jours.

Toutes ces difficultés peuvent entraîner le risque d'une dévalorisation de soi et d'une perte de confiance en ses capacités.

À RETENIR

Si 78 % des élèves de 3^e maîtrisent les compétences de base en français (chiffre Ministère Éducation nationale - DEPP, Évaluation des compétences 1 et 3 du socle, mai 2013), une part des élèves est en grande difficulté scolaire. Parmi les enfants faibles lecteurs, certains présentent de simples difficultés de lecture et une approche pédagogique et

La dyslexie en France

1

PRÉVENIR LES TROUBLES DU LANGAGE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

En effet, les troubles du langage qui ne sont pas traités précocement ont pour conséquence d'altérer la communication et de gêner l'intégration scolaire, sociale... Ils peuvent contribuer à l'échec scolaire de l'enfant, avec toutes ses conséquences.

L'intervention précoce auprès des personnes présentant des troubles vise à empêcher le retard des apprentissages, ou leur non acquisition.

Aucun signe à lui seul ne suffit pour poser le diagnostic de dyslexie mais la présence de plusieurs d'entre eux peut amener à en parler au médecin qui proposera un bilan orthophonique.

De 2 à 5 ans :

âge clé pour détecter les troubles de l'articulation, de la parole, du langage et de la communication.

De 5 à 8 ans :

âge clé pour détecter les troubles spécifiques du langage écrit, de la lecture.



éducative adaptée permet une amélioration rapide des performances de l'enfant. La cause de ce retard n'est pas unique mais peut être sociale, scolaire, culturelle ou économique : l'échec scolaire est la conséquence d'un ensemble de facteurs.



TÉMOIGNAGES

Exemple de Marie, 9 ans, qui écrit dans une rédaction :

« Cette istoir més venus a lidé uns jour que gété tré sages. »
« Cette histoire m'est venue à l'idée un jour que j'étais très sage. »

Exemple d'Arthur, élève de 6^e :

« Le corbeau peché sur lontène dinpatiman time dans son bece une souri pleses. »
« Un corbeau perché sur l'antenne d'un bâtiment tient dans son bec une souris blessée. »

(Source : LZMA-ecpa)

2

LES SIGNES D'ALERTE

Pour les enfants de maternelle :

Difficultés de langage, de mémoire, d'organisation spatio-temporelle, gêne dans la coordination motrice...

Pour les enfants d'école primaire :

Lecture lente et laborieuse, confusions auditives et visuelles, inversions de lettres et de syllabes, lenteur dans la plupart des tâches scolaires, compréhension orale meilleure que la compréhension écrite, des résultats ne sont pas bons malgré le travail fourni, dictée et copie difficiles, productions écrites pauvres, découpage des mots de façon anarchique...

Au collège et après :

Difficultés d'évocation, de dénomination rapide, troubles de la mémoire verbale immédiate, vocabulaire restreint, langage élaboré et formulation écrite malaisés.

La présence de plusieurs signes peut amener à consulter le médecin traitant qui proposera un bilan orthophonique.

SORTIR DE *l'illettrisme*

FORMER

4

Faire entrer la personne concernée dans une formation aux savoirs de base.

ACCOMPAGNER

3

Aborder les enjeux professionnels et personnels d'un retour en formation, voire mettre en place avec la personne un processus de remédiation (à visée sociale, culturelle, d'insertion...).

CONVAINCRE

2

Aborder un problème d'illettrisme ne sera possible que si un climat de confiance est instauré. Garder une approche professionnelle, rester à l'écoute et attentif, éviter les mots stigmatisants, négatifs ou fatalistes et l'apitoiement.

REPÉRER

1

Observer, être attentif à certains indices susceptibles de révéler une situation d'illettrisme (oublis répétés de lunettes, absence de traces écrites, etc.), s'informer pour savoir agir et réagir.

*L'écriture autonome,
pour une meilleure
professionnelle et*

De la prévention...

COMPENSER

les troubles du langage et des apprentissages

4

RÉÉDUQUER

Les modalités de la rééducation peuvent être très différentes, en fonction de l'origine du trouble, de sa spécificité, c'est pourquoi l'approche personnalisée est essentielle. L'intervention apporte les moyens de compenser les difficultés et d'améliorer les performances.

3

ÉVALUER

Un bilan permet d'abord de déterminer avec précision la nature des troubles et le périmètre de la rééducation. Le diagnostic peut ainsi être posé sur la base des informations obtenues à partir de l'histoire du patient, des signes, des symptômes, des examens et des tests.

2

REPÉRER, DÉPISTER

En formant ces professionnels à l'utilisation d'outils de dépistage des troubles pour leur repérage précoce, et proposer ainsi des actions appropriées.

1

PRÉVENIR

En informant, mais aussi en formant des professionnels de la petite enfance, du médico-social, du social par la diffusion de documents, d'affiches, par l'animation de réunions ou de formations, en associant les parents.

une solution
vie sociale,
citoyenne.

Face à l'illettrisme

Agir sur tous les fronts

CHACUN A SA PLACE DANS CE COMBAT PERMANENT
ET COLLECTIF QU'EST LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME.

Il faut agir sur tous les fronts, à tous les âges de la vie, au plus près des personnes et des territoires, et de manière coordonnée et pérenne si l'on veut vraiment prévenir et résorber l'illettrisme : **dès la petite enfance, pour aider les jeunes à réussir leur insertion professionnelle, pour sécuriser les parcours professionnels des plus fragiles et pour rendre effectif l'accès de tous aux droits.**

Prévenir l'illettrisme dès la petite enfance, c'est...

Familiariser les tout-petits avec les livres, à l'âge de l'apprentissage de la lecture, pour que les enfants réussissent cette première phase d'acquisition, pour qu'ils se sentent en confiance et progressent ensuite régulièrement.

Il s'agit aussi de permettre aux familles de mieux accompagner les enfants tout au long de la scolarité pour éviter les décrochages et aider les adolescents en difficulté à renouer avec l'écrit.

Un enfant qui, très tôt, aura été en contact avec les mots, entrera plus facilement dans la lecture.



AGIR CONTRE L'ILLETTRISME, C'EST :

Aider les jeunes à réussir leur insertion professionnelle :

Il s'agit d'offrir aux jeunes une nouvelle chance d'accéder à la pratique de la lecture, de l'écriture et du calcul, condition d'une insertion réussie.

Sécuriser les parcours professionnels des plus fragiles :

Il s'agit de donner aux adultes salariés ou demandeurs d'emploi confrontés à ce problème les moyens d'être plus autonomes pour faire face à des changements, réussir une évolution professionnelle, conserver leur emploi ou en trouver un nouveau.

Rendre effectif l'accès de tous aux droits :

Il s'agit de faciliter la capacité à être autonome dans les démarches de la vie quotidienne (accès aux soins, à la culture, aux formalités administratives...).

Face aux troubles du langage et des apprentissages

Agir dans le parcours de soins

QUEL EST LE RÔLE DES ORTHOPHONISTES ?

L'orthophoniste est un professionnel de santé. Il est intégré au parcours de soins et intervient sur prescription médicale. Il réalise un bilan, pose le diagnostic, élabore le projet thérapeutique et met en place une intervention orthophonique.

L'orthophoniste est un thérapeute qui prend en charge les troubles de la communication orale et écrite chez l'enfant, l'adolescent, l'adulte, la personne âgée, dans un but de prévention et de réadaptation des pathologies et des troubles de la voix, de la parole et du langage oral ou écrit et de la communication, quelle que soit leur origine.

Il peut proposer des actions de prévention, de dépistage, et peut participer à des actions concernant la formation initiale et continue des orthophonistes et éventuellement d'autres professionnels.

Par ces actions, l'orthophoniste peut participer à la lutte contre l'illettrisme.

L'ORTHOPHONISTE PARTENAIRE DE L'ENTOURAGE FAMILIAL, DE L'ENSEIGNANT, DU FORMATEUR

Une collaboration positive pour :

- Identifier les difficultés spécifiques qui entravent les apprentissages au-delà des questions psychologiques et sociales.
- Mettre en place des projets pédagogiques réalisables et encourageants.
- S'appuyer sur les compétences de l'apprenant tout en tenant compte de ses difficultés particulières.



Je peux appeler
le numéro contact gratuit,
si possible en présence de la personne

Illettrisme info service
0 800 11 10 35 Service & appel
gratuits

JE SUIS AVEC UNE PERSONNE EN DIFFICULTÉ AVEC L'ÉCRIT

Avec qui en parler pour trouver
des solutions ?

ENFANTS ET JEUNES

Quelle est sa situation ?

Scolarisé
▼

Non scolarisé
▼

ADULTES

A-t-il un emploi ?

Oui
▼

Non
▼

À QUI EN PARLER ?

- Les membres de la communauté éducative :
 - l'enseignant
 - le conseiller d'éducation, d'orientation
- Les adultes de l'établissement, notamment les personnels de santé
- Les familles
- Les associations intervenant :
 - sur le temps scolaire
 - sur le temps périscolaire
 - sur le temps extra-scolaire

- Les missions locales et Pôle emploi
- Les dispositifs de remédiation
- Les travailleurs sociaux
- Les associations
- Les centres de ressources :
 - le Centre de ressources illettrisme (CRI)
 - le Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ)
 - le Centre régional d'information jeunesse (CRIJ)

- Le service formation de l'entreprise
- Les ressources humaines/ comités d'entreprise
- Les syndicats
- Les FONGECIF, les OPCA
- Le Centre de ressources illettrisme (CRI)
- Les assistants sociaux
- Les CARIF : centres animation ressources d'information sur la formation
- L'organisme de formation
- Le Service public de l'orientation

- Pôle emploi
- Cap emploi
- Les associations
- Les assistants sociaux
- Le Centre de ressources illettrisme (CRI)
- Les CARIF : centres animation ressources d'information sur la formation
- Le Service public de l'orientation

ALLER PLUS LOIN

Le site www.anlci.gouv.fr

La cartographie des acteurs et le moteur de recherche des actions par sphère « éducative et familiale », sphère « sociale, citoyenne & culturelle » et sphère « accès à l'emploi » sont mis à la disposition de tous.

À RETENIR

Tous les acteurs ci-dessus peuvent informer et orienter les personnes vers les organismes de formation adéquats. À leurs côtés, de nombreuses associations proposent des actions contribuant à la prévention et à la lutte contre l'illettrisme sans pour autant être dans la formation formelle, à retrouver sur le site anlci.gouv.fr



JE SUIS AVEC UNE PERSONNE
EN DIFFICULTÉ AVEC L'ÉCRIT

Que puis-je faire ?

DANS LE CADRE
D'UN PARCOURS DE FORMATION

DANS LE CADRE
D'UNE ACTION DE SOUTIEN
À LA PARENTALITÉ

J'ai repéré un besoin individuel et spécifique de soins.

Qui contacter ?

Orienter la personne (enfant ou adulte) vers
le médecin traitant ou le médecin référent
(PMI, santé scolaire, médecin spécialiste...)



Bilan - diagnostic

Orthophoniste

Expertise

Conseils

J'ai identifié un besoin d'information et de prévention.

Qui contacter ?

- Les associations de prévention en orthophonie
- Les syndicats régionaux ou départementaux
- Les Unions Régionales des professionnels
de santé Orthophonistes



Contacts Régions
<http://bit.ly/2t0Vapk>

ALLER PLUS LOIN

Le site de la Fédération Nationale des Orthophonistes : www.fno.fr

Le site de prévention de la FNO : www.info-langage.org

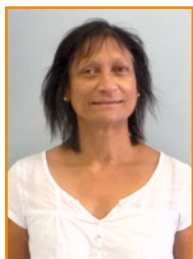
À RETENIR

Tous les orthophonistes sont des acteurs de santé de premier recours et de prévention. Ils proposent des actions contribuant à la lutte contre l'illettrisme. Ils agissent avec les partenaires du monde de la Santé, de l'Éducation nationale et naturellement avec les parents et les professionnels de la petite enfance.



Témoignages

« Marie Wullaert, responsable du Centre Ressources Illettrisme - Espace C2B à Orléans »



Responsable d'un centre ressources illettrisme, j'anime des actions de sensibilisation et de formation en direction de professionnels très divers : formateurs, enseignants, entreprises, bénévoles, professionnels de la santé, familles, parents... C'est surtout dans le cadre de nos actions de prévention que nous avons développé un partenariat rapproché avec des orthophonistes afin d'avoir des clés pour comprendre les

troubles du langage et agir avec efficacité. **Notre rôle n'est pas de prendre en charge ces problématiques mais d'être des relais bien outillés pour alerter, informer, conseiller tout acteur impliqué dans la lutte contre l'illettrisme.**

En effet, être en situation d'illettrisme signifie avoir des difficultés en lecture, en écriture, en calcul... mais il est assez fréquent d'entendre « dyslexiques, dysorthographiques... » et tous les « dys ». Aussi pour éviter tout amalgame, le centre de ressources organise des modules de sensibilisation sur les troubles du langage, des formations de formateurs co-animées par des orthophonistes pour des prises en charge ciblées et met à disposition un certain nombre de supports, ouvrages et/ou logiciels de rééducation des fonctions du langage, des fonctions cognitives... **Le partenariat avec cette profession nous permet d'agir encore plus efficacement dans l'accomplissement de notre mission.** »

« Nathalie Mettavant, monitrice MFR à Vigneulles-les-Hattonchatel (55) »



Je suis monitrice en Maison Familiale Rurale, en responsabilité des modules d'expression écrite et orale (français, communication...) auprès des élèves de 4^e, 3^e et CAP. Je suis particulièrement attentive aux difficultés parfois rencontrées par mes élèves dans la maîtrise de l'écrit, dans leurs apprentissages ou tout simplement à leur éventuel manque de motivation. **La formation par alternance développée par la MFR offre de larges possibilités pour remédier à ces difficultés, et utilise des méthodes pédagogiques dont certaines sont appliquées au départ dans la prise en charge d'adultes en difficulté avec les savoirs de base** (dans le repérage des difficultés comme dans les actions de remédiation). Dans le but de restaurer le rapport à l'écrit des jeunes et de faciliter leurs progrès, nous utilisons des supports en lien avec leur vécu, avec leur environnement de travail, de stage, pour susciter davantage de motivation en classe. La formation en alternance permet aussi d'associer à cette démarche les familles, les maîtres de stage, tout en maintenant le lien avec les orthophonistes le cas échéant, et cette connaissance mutuelle, ces actions conjointes sont importantes pour assurer un accompagnement adapté aux problématiques de ces jeunes. »

« Gérard Louviot, auteur du livre « Orphelin des mots » (XO Éditions septembre 2014) »



Avant de trouver le courage de m'engager dans un parcours de formation à presque 40 ans, j'ai connu plusieurs délices bien sûr, c'est un processus assez long. Après tant d'années passées à cacher mes difficultés en lecture, en écriture, je ressentais une sorte de méfiance, et je me suis rendu compte assez tard qu'il était possible de réapprendre. **Lorsque j'étais face à des situations qui me mettaient en difficulté, je réagissais parfois**

en montrant simplement que je ne savais pas et les gens pensaient que je me moquais d'eux. J'avais énormément de difficultés par exemple avec les syllabes et je me souviens particulièrement du jour où j'ai pu lire et prononcer correctement le mot « astreinte ».

Chez l'un de mes fils, qui avait un retard de langage, on a diagnostiqué une dysphasie, un trouble de l'apprentissage, qui avait aussi été détecté chez moi, mais très tardivement. Lui est aidé depuis ses 6 ans, il progresse vite, mais à l'âge adulte, on pense que l'on n'est plus « capable ». Le fait de parler de mes difficultés m'a ouvert toutes les portes. Quand on découvre qu'on peut s'engager dans un parcours pour réapprendre, à n'importe quel âge, ça change tout. Quand on apprend correctement tout petit à former des lettres, à tenir un crayon, à découvrir le goût des mots, tout commence. Mais quand on loupe ces étapes, c'est vraiment difficile. Pourtant ce n'est pas perdu et c'est le message d'espoir que je veux passer aujourd'hui, aux adultes : même à 50 ans, on peut réapprendre. »

« Yolaine Latour, orthophoniste à Neuf-Brisach



J'exerce en cabinet d'orthophonie depuis 15 ans. Je reçois des patients de tous âges présentant des pathologies du langage oral et du langage écrit, et parmi eux notamment des adolescents. Ce sont parfois des jeunes qui, malgré des résultats « faibles », sont arrivés jusqu'au collège et se trouvent en grande difficulté. Ils lisent trop lentement pour pouvoir terminer leur travail dans le temps imparti, ne peuvent

copier le cours écrit au tableau ou prendre le cours sous dictée, les évaluations d'histoire et de géographie sont souvent un échec bien que les leçons aient été apprises. Ils présentent tous les signes de la dyslexie mais sont passés inaperçus.

Au prix d'un travail important ils ont réussi à compenser leurs difficultés durant les classes primaires mais au collège le rythme et le volume des cours ne leur permet plus de faire face. Lors du bilan, ils sont souvent découragés et démotivés. Notre intervention consistera à leur redonner espoir et motivation à réussir et progresser, à les accompagner dans la mobilisation de leurs compétences (cognitives et fonctionnelles), **à leur permettre ainsi une utilisation plus efficace de l'écrit et une meilleure aisance à l'oral.** »

« Christophe Rives, orthophoniste à Toulouse



Ma pratique orthophonique m'a amené à travailler auprès d'un public adulte en situation d'illettrisme.

Travailler en partenariat avec d'autres réseaux, avec des acteurs de prévention et de lutte contre l'illettrisme, multiplier des expériences de collaboration entre les orthophonistes et les formateurs de ces structures dédiées (avec des temps de formation et d'échange) **permet de mieux définir le cadre d'intervention de chacun**, de partager des référentiels, d'analyser des outils et de favoriser ainsi le dépistage des adultes présentant des signes de troubles spécifiques et développementaux du langage oral et écrit.

Cette approche m'a amené par la suite à favoriser l'accueil des personnes en situation d'illettrisme présentant des troubles du langage, dans ma pratique orthophonique en adaptant les supports de bilan et de rééducation (choix de certaines épreuves d'évaluation standardisées adaptées, supports de la vie quotidienne...). »

« Magali Dussourd-Deparis, orthophoniste à Colmar, chargée de Mission Illettrisme à la Fédération Nationale des Orthophonistes



Depuis de nombreuses années, les orthophonistes organisent des actions de sensibilisation auprès des parents quant à leur place dans le développement du langage de leur enfant et sur les enjeux de cet apprentissage.

Nous savons que l'utilisation du livre et du jeu se révèlent des médiateurs importants. Toutefois, de nombreux parents se sentent démunis par ces supports qu'ils ne maîtrisent pas et les conseils donnés ne sont pas suffisants. C'est pourquoi les actions complémentaires sont importantes, comme celles menées par les mouvements d'éducation populaire, par les associations engagées dans la prévention de l'illettrisme, etc. et elles permettent d'impliquer les parents et de les soutenir dans la démarche.

Par exemple, des temps partagés permettent, au travers de lectures et de jeux, d'accompagner l'acquisition du langage de l'enfant et de faire découvrir le plaisir à lire, jouer, discuter. Les parents se familiarisent avec le monde scolaire, les bibliothèques... Les enfants évoluent, prennent de l'assurance, apprennent à échanger, questionner... pour entrer dans les apprentissages scolaires en toute confiance. Ce sont tous ces projets construits avec les acteurs de l'école et autour de l'école, qui enrichissent les pratiques de chacun et qui en garantissent l'efficacité. »

Qu'est-ce que *l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme* ?

Créée en 2000, l'ANLCI a pour mission de réunir, d'animer et de soutenir les multiples décideurs et acteurs impliqués dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme.

Constituée sous la forme d'un groupement d'intérêt public, cette agence gouvernementale ne gère pas de crédits d'intervention mais oriente son action vers la production de données claires, de méthodes de travail et d'organisation afin de pouvoir prévenir et lutter contre l'illettrisme avec plus d'efficacité et d'efficience.

L'ANLCI est une structure qui fédère les pouvoirs publics nationaux, les collectivités territoriales, les acteurs de la société civile, les entreprises et les partenaires sociaux autour d'un objectif commun : **permettre à chacun de maîtriser la lecture, l'écriture et les compétences de base.**

LES ACTIONS DE L'ANLCI

L'ANLCI organise son action autour de trois objectifs principaux :

1- Mesurer l'illettrisme pour mieux connaître les personnes concernées et offrir aux décideurs une vision claire des besoins,

2- Coordonner les décisions et les actions sur les territoires, **évaluer** les impacts des politiques,

3- Recenser les bonnes pratiques, les faire connaître pour que **l'action change d'échelle.**

L'attribution du label Grande cause nationale 2013 a permis de franchir une étape importante, grâce à la mobilisation du collectif de 67 organisations nationales « Agir ensemble contre l'illettrisme » fédéré par l'ANLCI.



Pour continuer à faire connaître les solutions de proximité, l'ANLCI porte depuis 2014, chaque 8 septembre, à l'occasion de la journée mondiale de l'alphabétisation, les journées nationales d'action contre l'illettrisme, mises en œuvre par de nombreux acteurs sur les territoires pour donner une information de proximité sur l'illettrisme et sur les solutions qui existent.

L'ANLCI s'appuie sur un réseau de 18 correspondants régionaux. Des Centres ressources illettrisme présents dans chaque région proposent des informations sur les solutions locales et sur les ressources disponibles.



Qu'est-ce que la Fédération Nationale des Orthophonistes ?

La Fédération Nationale des Orthophonistes (FNO) est la seule organisation syndicale représentative des orthophonistes, composée de 25 syndicats régionaux et 66 syndicats départementaux.

Forte de 6700 adhérents, elle représente les orthophonistes libéraux et salariés.

Un site Internet www.orthophonistes.fr et un mensuel « L'orthophoniste » diffusent l'actualité professionnelle et scientifique.

Un site de prévention des troubles du langage et de lutte contre l'illettrisme est mis en ligne. Il est à disposition des parents et des professionnels de la petite enfance : www.info-langage.org

L'engagement des orthophonistes dans la lutte contre l'illettrisme s'inscrit dans la mission de santé publique qu'ils exercent au quotidien.

Les préconisations de la FNO sont préventives. Deux axes sont favorisés :

- 1- L'accompagnement des parents à la stimulation du langage de leur enfant,
- 2- Le dépistage des troubles du langage oral et écrit permettant une prise en charge adaptée la plus précoce possible.

près de
7000
adhérents

25
Syndicats
régionaux

66
Syndicats
départementaux





AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

1, place de l'École - BP 7082 - 69348 LYON CEDEX 7 - FRANCE
Tél. +33 (0)4 37 37 16 80 - Fax +33 (0)4 37 37 16 81 - www.anlci.gouv.fr
contact@anlci.fr

FÉDÉRATION NATIONALE DES ORTHOPHONISTES

145, boulevard de Magenta - 75010 PARIS
Tél. +33 (0)1 40 35 63 75 - Fax +33 (0)1 40 37 41 42 - www.fno.fr
illettrisme@fno.fr